

1^{ère} demande : ☐ Renouvellement : ☐ Danses :

Civilité de la danseur·euse : F ☐ H ☐

Nom de la danseur·euse : Prénom de la danseur·euse :

Nationalité de la danseur·euse : Date de naissance de la danseur·euse : .../.../.....

Adresse

Code postal : Ville

Numéro de téléphone Adresse mail

SANTE :

Pour un danseur·euse :

Pour l'obtention d'une licence, le/la danseur·euse devra remplir un questionnaire de santé et remplir une attestation sur l'honneur à transmettre à la structure.

Pour un danseur·euse en compétition :

- La 1^{ère} délivrance de la licence est conditionnée par la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse.
- Tous les 3 ans, le/la danseur·euse doit faire établir un certificat médical pour faire renouveler sa licence. Si son certificat médical date de moins de 3 ans, le/la danseur·euse doit néanmoins remplir un questionnaire de santé pour faire renouveler sa licence.

ASSURANCE :

Le/la soussignée déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives à la notice d'assurance consultable sur le site Internet <https://www.ffdanse.fr/danser/page/je-suis-une-personne-je-me-licencie> –

1. Garanties de base Responsabilité Civile + garanties individuelles accident + assistance

Je reconnais avoir été informée de l'intérêt que présentent les garanties individuelles accidents couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive expose,

☐ Néanmoins, je déclare renoncer aux garanties individuelles accident + assistance (- 0,15€ sur prix licence)

2. Garanties complémentaires (Facultatif)

Je déclare avoir été informée de la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

☐ Je souscris à l'une des garanties complémentaires qui me sont proposées par la FFDanse.
(Cochez une des deux options proposées plus bas)

Droit à l'image : Le/la soussignée autorise le Club et la Fédération Française de Danse à utiliser son image sur tout support dans le cadre de promotion des activités et à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre ☐

Droit informatique et Liberté : Le/la soussignée dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. Les informations sont destinées exclusivement à la Fédération Française de Danse à des fins non commerciales.

Pour la Fédération Française de Danse : (Cochez les cases correspondant à vos choix)

Licences : Licence A (24€) ☒ Licence B (26€) ☐ Licence C (43€) ☐ Licence D (55€) ☐

Garanties Complémentaires Assurance : Option Complémentaire (8€) ☐

Responsabilité Civile Personnelle de l'Enseignant (60€) ☐

TOTAL

24 €

☐ Je reconnais avoir reçu les indications pour prendre connaissance des documents fédéraux figurant sur la page : <https://ffdanse.fr/index.php/la-federation/statuts-et-reglements>

Pour le/la danseur·euse mineur·e
: Nom et Prénom d représentant légal :

.....
Fédération Française de Danse – 20, rue Saint-Lazare – 75009 Paris

Date et signature

www.ffdanse.fr

L'ASSURANCE

Le contrat "110 646 200" souscrit par la Fédération Française de Danse auprès de la M.M.A. offre des garanties complètes pour ses licenciés.

Des garanties accidents corporels :

- **Des garanties remboursements de soins exceptionnelles** (y compris en l'absence de régime de prévoyance sociale)

Frais réels à concurrence y compris pharmacie ou accessoires non remboursé par la sécurité Sociale ²

- Lunettes : 400 € à concurrence des frais réels
- Prothèses dentaires : de 300 à 600 € à concurrence des frais réels

- **Des garanties Prévoyance supérieures aux exigences légales :**

- Invalidité Permanente : 80 000 € ITT : 10 € / jour (maxi 365 j)
- Décès toutes causes : 15 000 €

Une garantie Assistance valable dans le monde entier :

- Pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFDanse
- Avec des garanties Frais de Soins à l'étranger très étendues (jusqu'à 5 400 €)
- Transports et rapatriement sans limitation de somme
- ... et toutes les garanties classiques de l'assistance

Des options pour aller plus loin :

Soucieuse de la protection de ses licenciés et dans le respect des obligations légales s'appliquant au monde sportif, la FFDanse a souscrit auprès de la MMA un contrat qui permet de bénéficier, au-delà des garanties de base attachées à la licence, de garanties complémentaires :

- pour couvrir les frais d'ostéopathie jusqu'à 500 € ;
- pour porter la garantie « lunettes » à 600 €
- pour porter la garantie « prothèse dentaire » à 500 € par dent
- pour couvrir les frais et appareillages non remboursés par la SS ;
- pour souscrire des garanties Indemnités Journalières jusqu'à 50 € par jour.

La FFDanse propose à chaque licencié **3 niveaux de garanties assurance** dans le cadre de sa pratique :

Garanties minimales	Garanties de base (comprises dans la licence)	Garanties « option complémentaire »
Responsabilité Civile Recours défense	Responsabilité Civile Recours défense Capital Décès 15 000 € Invalidité 80 000 € Soins frais réels Dentaire 300 € Optique 400 € Frais de Transport Assistance Indemnités Journalières 10 €	Responsabilité Civile Recours défense Capital Décès 15 000 € Invalidité 80 000 € Soins frais réels Dentaire 500 € Optique 600 € Frais de Transport Assistance Indemnités Journalières 50 € / j Médicaments non remboursés SS Matériels non remboursés SS Ostéopathie 500 €
- 0,15 €	Inclues dans le tarif de la licence	+ 8 €